

3. TRANSPORT, RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION NOURRITURE

a) Transport :

Vous devrez organiser votre transport mais il vous sera remboursé par la RAMQ.

Pour bénéficier de nos services de charter avec Air Creebec, vous devez contacter md_reservation@ssss.gouv.qc.ca afin que notre centre de réservation organise votre transport facilité et à un coût abordable.

Vos frais de même que le temps de voyage vous seront remboursés en utilisant le formulaire #1988 de la RAMQ « *DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT* ». Vous pouvez consulter ce formulaire en ligne au site :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels/chirurgiens-dentistes/formulaires/demandes-remboursement-admissibles/Pages/1988.aspx>

b) Rémunération :

C'est la RAMQ qui paie vos frais de déplacement et vos heures travaillées.

Un remplacement doit être d'une durée minimale de 7 jours pour un maximum de 35 heures. Les heures régulières sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Pour en connaître davantage sur vos modalités de facturation et de rémunération, consulter le manuel des dentistes de la RAMQ, section ententes particulières à la page 5, paragraphe 5.00:

http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/manuels/200-dentistes/007_entente_particu_dentiste.pdf

Vous devez facturer directement en ligne vos heures travaillées en vous inscrivant aux « *Services en ligne, RAMQ* ».

Pour vous inscrire à ces services ou pour toute question concernant votre rémunération, communiquer avec :

Assistance aux professionnels
Ligne directe avec la RAMQ
1-800-463-4776
Québec: 418-643-8210
Montréal: 514-873-3480

c) Logement (Transit)

Le Conseil Cri vous assignera un logement (transit) pour votre séjour. Il pourrait être seul ou partagé selon la disponibilité au moment du remplacement. Les personnes accompagnatrices supplémentaires et animaux de compagnie sont interdits.

d) Allocation pour nourriture

Une allocation de 46.25\$ / jour offerte par le Conseil Cri de la Santé vous sera allouée et payée pour votre nourriture.

Ces frais vous seront remboursés automatiquement. Pour toutes questions relatives au paiement de ce per diem, veuillez contacter le secrétariat du Directeur des Services Professionnels au 18TCR.DMAS@ssss.gouv.qc.ca.

e) Résumé

Voici un tableau récapitulatif des formulaires RAMQ que vous devez compléter et envoyer pour votre rémunération complète:

FRAIS	FORMULAIRE	DÉTAILS	ENVOYER À
NOURRITURE	aucun	\$46.25/jour	
DÉPLACEMENT/TRANSPORT ET TEMPS DE DÉPLACEMENT	RAMQ #1988 (papier bleu)	-Inclure reçus, cartes d'embarquement et calculer votre temps de voyage selon l'entente (max 9 hrs/voyage)	RAMQ CASE POSTALE 500-SUCC TERMINUS QUÉBEC (Qc) G1K 7B4
HEURES TRAVAILLÉES	- EN LIGNE Sur « services en ligne »	-Vous devez être inscrit aux « Services en ligne » de la RAMQ	Parviendra automatiquement à la personne responsable

Bon séjour dans le VRAI nord!